Envoyé en préfecture le 12/02/2026
Reçu en préfecture le 12/02/2026
Publié le
ID : 056-200067932-20260205-260205_DEL11-DE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 5 FEVRIER 2026

Le Conseil Communautaire, convoqué par courriel en date du 29 janvier 2026, s'est réuni le 5 février 2026, à 18h00 dans les locaux de Golfe du Morbihan - Vannes agglomération, au 30 rue Alfred Kastler, PIBS 2, à VANNES, sous la Présidence de Monsieur David ROBO, Président.

Etaient présents :

ARRADON	: Pascal BARRET - Jean-Philippe PERIES
BADEN	: Patrick EVENO - Anita ALLAIN-LE PORT
BRANDIVY	: Guillaume GRANNEC
COLPO	: Freddy JAHIER
ELVEN	: Gérard GICQUEL - Claudine LE BOURSICAUD-GRANDIN
GRAND-CHAMP	: Dominique LE MEUR - Julian EVENO
ILE-AUX-MOINES	: Philippe LE BERIGOT
ILE D'ARZ	: Jean LOISEAU
LARMOR-BADEN	: Denis BERTHOLOM
LA TRINITE-SURZUR	: Vincent ROSSI
LE HEZO	: Guy DERBOIS
LE TOUR-DU-PARC	: François MOUSSET
LOCMARIA-GD CHAMP	: Martine LOHEZIC
LOCQUELTAS	: Michel GUERNEVE
MEUCON	: Pierrick MESSAGER
MONTERBLANC	: Alban MOQUET - Gaëlle EMERAUD-JEGOUSSE
PLAUDREN	: Nathalie LE LUHERNE
PLESCOP	: Loïc LE TRIONNAIRE - Françoise FOURRIER - Pierre LE RAY
PLOEREN	: Gilbert LORHO - Sylvie LASTENNET - Bernard RIBAUD
PLOUGOUMELEN	: Léna BERTHELOT - Raynald MASSON
SAINT-ARMEL	: Anne TESSIER-PETARD
SAINT-AVE	: Thierry EVENO - Morgane LE ROUX - Michaël LE BOHEC
ST GILDAS DE RHUYS	: Alain LAYEC
SAINT-NOLFF	: Nadine LE GOFF-CARNEC
SARZEAU	: Jean-Marc DUPEYRAT - Corinne JOUIN DARRAS
SENE	: Sylvie SCULO - Régis FACCHINETTI - Katy CHATILLON-LEGALL - Anthony MOREL
SULNIAC	: Marylène CONAN - Christophe BROHAN
SURZUR	: Yvan LE NEVE
THEIX-NOYALO	: Christian SEBILLE - Danielle CATREVAUX - Paulette MAILLOT - Sullivan VALIENTE
TREDION	: Jean-Pierre RIVOAL
TREFFLEAN	: Claude LE JALLE
VANNES	: David ROBO - Christine PENHOUET - Mohamed AZGAG - Monique JEAN - Michel GILLET - Nadine PELERIN - Gérard THEPAUT - Hortense LE PAPE - Olivier LE BRUN - Chrystel DELATTRE - Fabien LE GUERNEVE - Latifa BAKHTOUS - Patrice KERMORVANT - Armelle MANCHEC - Jean- Pierre RIVERY - Karine SCHMID - Maxime HUGE - Virginie TALMON - Jean -Jacques PAGE - Franck POIRIER - Patrick LE MESTRE - Audrey ESSOLA (arrivée à 18h35)

Ont donné pouvoir :

ARRADON	: Lucile BOICHOT a donné pouvoir à Pascal BARRET
ARZON	: Catherine LECLERC a donné pouvoir à Alain LAYEC
ELVEN	: Arnaud DE GOVE a donné pouvoir à Claude LE JALLE
GRAND-CHAMP	: Yves BLEUNVEN a donné pouvoir à Julian EVENO
SAINT-AVE	: Anne GALLO a donné pouvoir à Morgane LE ROUX
	: André BELLEGUIC a donné pouvoir Thierry EVENO
SAINT-NOLFF	: Eric ANDRIEU a donné pouvoir à Nadine LE GOFF-CARNEC
SARZEAU	: Dominique VANARD a donné pouvoir à Jean-Marc DUPEYRAT
	: Roland NICOL a donné pouvoir à Corinne JOUIN DARRAS
SURZUR	: Noëlle CHENOT a donné pouvoir à Yvan LE NEVE
VANNES	: François ARS a donné pouvoir à Christian SEBILLE

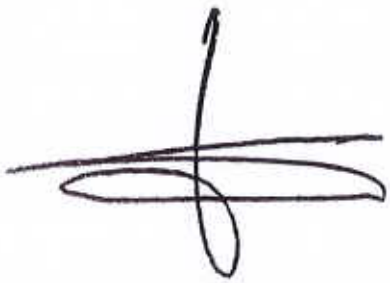
Envoyé en préfecture le 12/02/2026
Reçu en préfecture le 12/02/2026
Publié le
ID : 056-200067932-20260205-260205_DEL11-DE

VANNES : Marie-Noëlle KERGOSIEN a donné pouvoir à Patrick LE MESTRE
: Sandrine LELOUP a donné pouvoir à Audrey ESSOLA

Ont été excusés :

LE BONO : Yves DREVES
VANNES : Anne LE HENANFF

Le Président,
David ROBO



Envoyé en préfecture le 12/02/2026
Reçu en préfecture le 12/02/2026
Publié le
ID : 056-200067932-20260205-260205_DEL11-DE

GOLFE DU MORBIHAN
VANNES AGGLOMÉRATION

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 05 FEVRIER 2026

FINANCES

ACTUALISATION LISSAGE DES MONTANTS ET DUREES DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME (AP) ET CREDITS DE PAIEMENT

Monsieur François MOUSSET présente le rapport suivant :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2311-3,
Vu les instructions budgétaires et comptables M57,

Les autorisations de programme correspondent à des opérations d'investissement exécutées sur plusieurs exercices comptables.

Il convient de clôturer les AP suivantes :
- Aménagement cyclables phase 1
- Schéma directeur des eaux pluviales
- Construction bâtiment resto du coeur
- Aménagement terrains des gens du voyage

Il convient de lisser les crédits de paiements des autorisations de programme ci-dessous, sans modification du montant global ni du calendrier :
- Campus data-science et cybersécurité
- Gestion des milieux aquatiques
- Pôle d'Echange Multimodal (PEM)
- Les documents de planification

Il convient d'augmenter le montant de l'AP de 832 000 € et la répartition des crédits pour :
- Aménagements cyclables phase 2

La ventilation des crédits de paiement de ces différentes opérations est jointe en annexe.

Vu l'avis favorable du Bureau du 16 janvier 2026 et l'avis favorable de la Commission Ressources Communautaires du 29 janvier 2026,

Il vous est proposé :

- *d'approuver les opérations de modification d'autorisations de programme telles qu'indiquées ci-dessus et en annexe ;*
- *d'approuver l'augmentation de l'AP « aménagements cyclables phase 2 » ;*
- *d'autoriser Monsieur le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.*

ADOPTEE A L'UNANIMITÉ

Monsieur le Président,
David ROBO

La secrétaire de séance,
Morgane LE ROUX

Envoyé en préfecture le 12/02/2026
Reçu en préfecture le 12/02/2026
Publié le
ID : 056-200067932-20260205-260205_DEL11-DE

Annexe - LISSAGE DES DUREES ET DES MONTANTS D'AUTORISATIONS DE PROGRAMME - 2026

Libellé AP	Mandaté Avant 2025	réalisé 2025	CP 2026	CP 2027	CP 2028	Montant d'AP (Conseil du 06/02/2025)	Mondification montant AP	Montant d'AP actualisé (Conseil du 05/02/2026)	Année de fin d'AP
AMENAGEMENTS CYCLABLES Phase 1	6 815 299	195 052				7 041 000	-30 650	7 010 350	2025
CAMPUS DATA-SCIENCE ET CYBERSECURITE (POLE NUMERIQUE)	6 209 653	5 957 654	5 881 692			18 049 000	0	18 049 000	2026
SCHEMA DIRECTEUR DES EAUX PLUVIALES	497 775	39 273				540 000	-2 952	537 048	2025
RESTO DU CŒUR	2 045 739	533 343				2 900 000	-320 919	2 579 082	2025
GDV PLOUGOUMELEN	1 415 634	112 605				1 680 000	-151 760	1 528 240	2025
GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES	2 948 740	1 739 444	2 000 000	1 700 000	1 760 556	10 148 740	0	10 148 740	2028
POLE D'ECHANGE MULTIMODAL	15 008 775	10 978 984	5 000 000	1 342 241		32 330 000	0	32 330 000	2027
DOCUMENT DE PLANIFICATION	538 843	268 473	227 684			1 035 000	0	1 035 000	2026
AMENAGEMENTS CYCLABLES Phase 2 (2025-2026)	393 903	1 328 101	2 275 000	360 996		3 525 000	832 000	4 358 000	2027
TOTAL	35 874 361	21 152 929	15 384 376	3 403 237	1 760 556	77 248 740	325 720	77 575 460	